

Procès-verbal de la séance du comité Lapins de race Suisse, lundi, 23.11.2015, 14 heures, à la salle de conférences de la Centrale de Petits animaux Suisse, Henzmannstr. 18, 4800 Zofingue

Sont présents : Peter Iseli, président, Joseph Rey-Bellet, Markus Durrer, Emil Buser, Astrid Spiri, Monika Wenger et Stefan Röthlisberger, membres.

A 14 heures, le président salue tous les membres du comité et demande si des modifications de l'ordre du jour, reçu auparavant, sont demandées. Lui-même souhaite discuter les comptes de l'exposition de lapins mâles à Sempach sous point 4 de l'ordre du jour. Le comité acquiesce à sa demande.

1. Approbation du PV : Le PV de la séance du comité du 20.10.2015 est accepté à l'unanimité et les remerciements sont adressés à la rédactrice, M. Wenger, et au traducteur, J. Rey-Bellet.
2. Rapports succincts des ressorts :
  - a) Président : La brochure de Petits animaux Suisse n'est pas d'usage pratique. Des flyers seront imprimés pour toutes les divisions. Le comité peut faire des propositions que le président fera suivre à Petits animaux Suisse. P. Iseli a été informé, le 20.11.2015 d'un cas de myxomatose à Boniswil par la fédération cantonale d'Argovie et par le service vétérinaire de ce canton. La région a été déclarée zone interdite et tout commerce avec les lapins y est interdit, dans le but de combattre cette épizootie. A ce jour aucun autre cas n'a été annoncé. La levée de cette zone ne deviendra effective que dans 30 jours au plus tôt. P. Iseli et J. Rey-Bellet informeront sur le web. Le comité discute si la mise au concours d'un nouveau rédacteur à la Tierwelt a un sens. Les articles spécialisés, comme ceux qui paraissent dans « les éleveurs de lapins » en Allemagne, font défaut. Peut-être que des éleveurs avisés sont tentés de rédiger des articles. Le comité prendra le pouls au sein des éleveurs prochainement et parallèlement un article paraîtra dans la Tierwelt avec incitation que les éleveurs, les organisateurs des expositions et les membres de clubs publient aussi des articles. L'expertise au sujet des catégories de contraintes pour les lapins est mise en discussion et le comité l'approuve. Gion Gross élaborera des notices pour toutes les divisions et à la CPP (POK) toutes les divisions informeront sur les expertises respectives.
  - b) Finances : Une nouvelle demande de prestations a été faite tardivement. M. Durrer propose que de cas soit traité de la même manière que les cas traités lors de la dernière séance du comité. Le comité donne son accord.
  - c) Commission technique (CT) et association suisse des experts cunicoles (ASEC) : Les premières appréciations selon le standard 15 ont bien débuté. Les justificatifs sur les cartes de jugement doivent être encore mieux mentionnés. Il y a eu, à l'exposition à Bulle, un lapin qui a été coloré au niveau de la nuque. Le cas a été transmis au tribunal de la fédération.
  - d) Expositions : E. Buser annonce que le calendrier des expositions a été publié. S. Röthlisberger est d'avis que le calendrier devrait être publié plus tôt. Le comité se met d'accord qu'il devrait paraître dans la Tierwelt pour la mi-octobre. E. Buser relève que certaines expositions ne sont pas encore annoncées au mois d'octobre. Le calendrier des expositions de jeunes sujets continuera à être publié avant la première exposition.
  - e) Jeunesse / Europe : Etant donné que Pro Senectute n'a pas encore donné son accord formel au concept 50+, la date de la séance de la commission « Membres », a été annulée.

- f) Santé et protection des animaux : Les catégories de contraintes pour les volailles et pigeons ont été discutées lors de la séance du 04.11.2015. Un entretien avec l'OSAV aura lieu le 17.12.2015. J. Rey-Bellet tient à transmettre les louanges à S. Röthlisberger formulées par Bruno Stempfel pour l'excellent travail effectué par les experts à l'exposition de Bulle.
3. Invitations : Diverses délégations ont été attribuées.
  4. Correspondance : Le comité remercie l'organisateur de l'exposition de lapins mâles à Sempach pour la mise à disposition du décompte. M. Durrer donne les explications nécessaires pour certains détails.
  5. Propositions AD 2016 : P : Iseli est d'avis que la proposition de prélever du fonds spécial le montant pour l'adaptation des cages d'expositions peut être faite par le comité. Avec une abstention, la proposition est acceptée. Le comité de Petits animaux Suisse ne souhaite pas de proposition d'organiser les assemblées des délégués en un seul jour. Il propose d'organiser un sondage avec un questionnaire lors de la prochaine AD de Petits animaux Suisse. Les questions peuvent être transmises jusqu'au 30.11.2015 à M. Wenger.
  6. Couture sur peaux Suisse : Le comité a reçu une lettre de Couture sur peaux. Afin de mieux connaître les frais de cours, il souhaite inviter une délégation de Couture sur peaux à sa prochaine séance du comité. Une heure sera consacrée à la délégation. Il espère recevoir ainsi les informations nécessaires avec justificatifs sur tous les cours.
  7. Standard 15 : Le Tierwelt-shop vendra le standard 15 pour le prix de CHF 55.00 et dès la fin de l'année ristournera CHF 50.00 à Lapins de race Suisse.
  8. Exposition européenne à Metz : P. Iseli remercie A. Spiri et son équipe pour la prise en charge des bêtes suisses. Elle informe que le transport commun et la livraison des animaux se sont déroulés sans problème. Les éleveurs ont livré leurs bêtes à temps avec l'attestation de bonne santé. Lors des attestations de bonne santé des changements boutons ont été effectués ; ce qui n'a pas facilité le contrôle des sujets. L'équipe responsable du transport a bien travaillé toute la journée durant et l'esprit d'équipe a été excellent. Il y a eu à Metz, des personnes non membres du comité d'organisation, qui ont œuvré en faveur des personnes de contact et des animaux, en particulier Jeannine Jehl. Il n'y a pas eu suffisamment d'abreuvoirs à la livraison des bêtes. Tous les lapins n'ont pas reçu de l'eau à l'arrivée. C'est mercredi matin que tous les lapins ont enfin reçu à boire de notre part. Il y a eu un manque certain de personnel pour l'affouragement des lapins. Le samedi soir une équipe provenant de Suisse, de Metz et d'autres pays s'est constituée pour assurer que tous les lapins aient de l'eau et, au moins les grandes races, du foin. L'équipe suisse a constaté jeudi que tous les lapins n'étaient plus dans leur cage respective. Il a fallu remettre les lapins dans leur cage, afin d'éviter dès vendredi la vente de lapins par erreur. Il a également fallu corriger les formulaire de vente d'animaux. Ceci aurait dû être fait préalablement à Metz. Suite à des vols d'animaux et pour assurer que des animaux non mis en vente soient vendus, l'équipe suisse a dû verrouiller les cages des lapins non destinés à la vente. Dimanche matin la liste de vente des lapins a été mise en circulation à temps et ainsi le retrait correct des lapins a pu être effectué. Le catalogue et les prix d'honneur n'ont pu être retirés qu'avec peine et n'ont pas été, comme promis, mis à disposition des pays respectifs. Les diplômes manquants pour les champions seront livrés ultérieurement et A. Spiri se chargera de les remettre aux vainqueurs. A. Spiri fera le décompte et le remettra à M. Durrer. Il y a discordance entre les exigences lors des expositions en Suisse et la garde des animaux sous de telles conditions. De telles expositions ne font pas une bonne publicité pour notre hobby et ne sont pas tolérables pour nos animaux. P. Iseli fait part que Petits animaux Suisse a déjà envoyé une lettre concernant les condition de détention des bêtes aux responsables de l'exposition.

9. Règlement des subventions et indemnités : Le règlement sera examiné une nouvelle fois. Il sera adressé à tous les membres par mail pour approbation.
10. Rétrospective Lapins de race Suisse : P. Iseli a reçu les offres et la rétrospective comportera 24 pages. La couverture sera en couleurs et les autres pages en noir et blanc. L'imprimerie Suter se charge aussi des couverts et c'est la raison pour laquelle le comité a opté pour cette imprimerie.
11. CPP (POK) du 12.03.2016 à Sursee : L'ordre du jour préparé par P. Iseli est discuté et approuvé à l'unanimité.
12. Liste des suspens : Elle est mise à jour continuellement.
13. Divers : La séance du comité du 23.04.2016 est avancée au 05.04.2016. La prochaine séance du comité du 23.01.2016 aura lieu à Näfels à l'exposition des jeunes éleveurs et la VOK se déroulera le 30.01.2016 à Sursee.

A 17 heures 30 le président clôt la séance .

Mülchi / Rüscheegg / Savièse, le 23.11.2015

Le président : Peter Iseli

La rédactrice du PV : Monika Wenger

Le traducteur : Joseph Rey-Bellet